

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

JEUDI 5 AVRIL 1979 - N° 889

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Opération coup de poing à Longwy

Dans la nuit de mardi à mercredi, une nouvelle opération coup de poing a eu lieu à Usinor-Longwy. A l'appel de la CFDT, une machine à découper les brames a été démontée et sortie de l'usine. Cette action intervient après la confirmation dans la journée de mardi, du plan de suppression d'emploi à Usinor et à la Chiers.

Sidérurgie : appel commun des syndicats du Valenciennois pour le 6 avril

Lire en page 3

Lorient : les pompiers ripostent contre la répression

Lire en page 3

Dans
**Le Quotidien
du Peuple**
du samedi
7 avril

Contraires au sein
du peuple

23^e Congrès du PCF :
quel changement ?

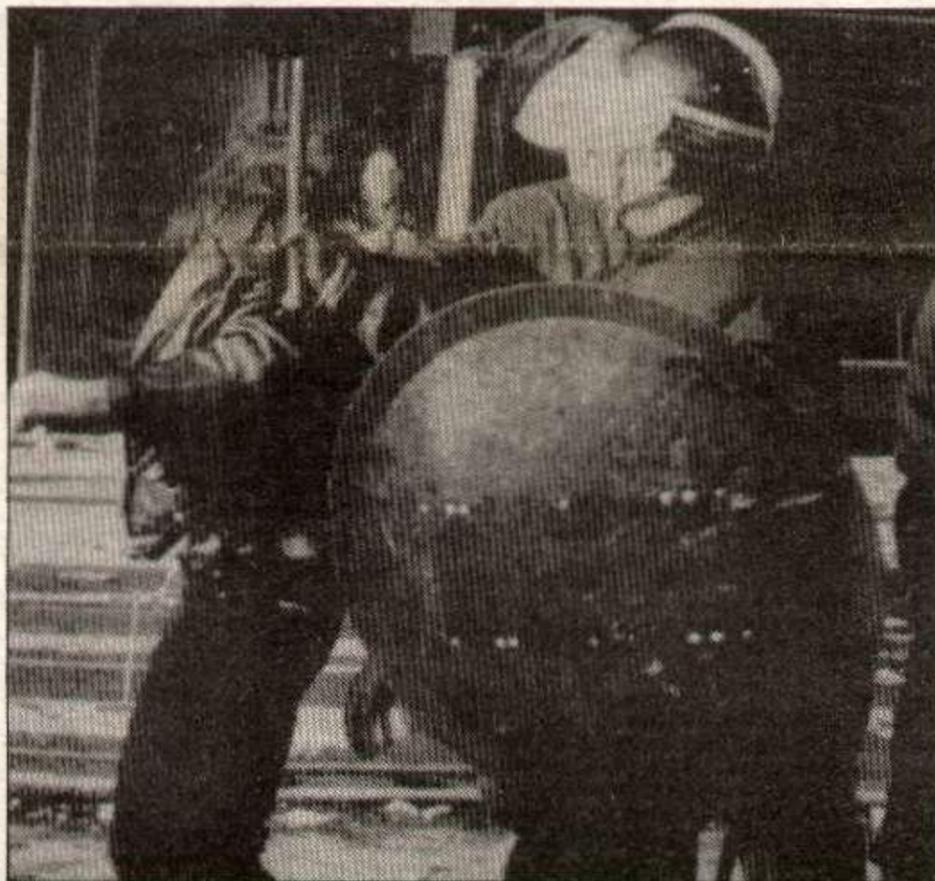
Notre dossier :

L'OPEP
face à l'impérialisme

Les «flagrants délits» du 23 mars

La 23^e chambre a compris Giscard

Manifestation de riposte des lycéens



Une arrestation lors de la manifestation du 23 mars

La 23^e Chambre poursuit ses travaux : procès en «flagrant délit» à la suite de la manifestation du 23 mars. Ses coups tombent. L'audience de mardi était de la même veine que celle de la veille. Les peines vont de deux ans de prison dont un avec sursis, à douze mois dont six avec sursis (voir le détail en page 8). Par ailleurs, l'un des inculpés, Georges Croissant, 20 ans, étudiant, est menacé de passer en Cour d'assises, étant accusé d'avoir blessé un flic.

La cour a été particulièrement bienveillante à l'égard des «témoignages des flics» dont la crédibilité est plus que douteuse. A l'issue du procès les avocats des condamnés ont déclaré : «Ce tribunal est une mécanique de répression. Les avocats ont perdu toute utilité devant cette juridiction des flagrants délits».

Nous savons bien que la «justice-est-indépendante-du-pouvoir !» Mais... les scandaleuses condamnations prononcées par la 23^e chambre, «pour l'exemple» sans aucun doute, coïncident parfaitement avec les propos tenus par Giscard au lendemain du 23 et à la veille de ces procès. Il faisait demander aux préfets de «refuser désormais les autorisations des manifestations dans le centre des villes dès lors que celles-ci ne présentent pas les garanties absolues de sécurité». Giscard menace, la «justice» démontre. Il vaut mieux ne pas manifester. Il ne faut pas non plus se promener à proximité d'une manifestation : la loi anticasseur est une épée de Damoclès qui plane au-dessus de tout individu que les flics jugeront coupable.

Des lycéens de Paris, (pour la plupart de Paul Valéry) dont quelques-uns de leurs camarades sont scandaleusement condamnés, manifestaient mardi aux cris de «Libérez les inculpés ! Libérez Gilles et ses camarades !»

Lire en page 8

Devant le magasin Carrefour d'Hérouville

VIOLENTS AFFRONTEMENTS ENTRE FLICS ET MANIFESTANTS

Mardi alors qu'elles étaient en train d'assister à un meeting de riposte contre le licenciement d'un employé de Carrefour, accusé d'avoir mangé quatre croissants, provenant d'un emballage détérioré, plus d'un milliers de personnes ont subi les violences des vigiles, des flics puis des CRS. Les affrontements se sont succédés jusque vers 20 heures. Une riposte se prépare d'ores et déjà à cette nouvelle provocation policière.

Lire en page 4

LA COMMUNE DE 1871, OU L'INITIATIVE AU PEUPLE

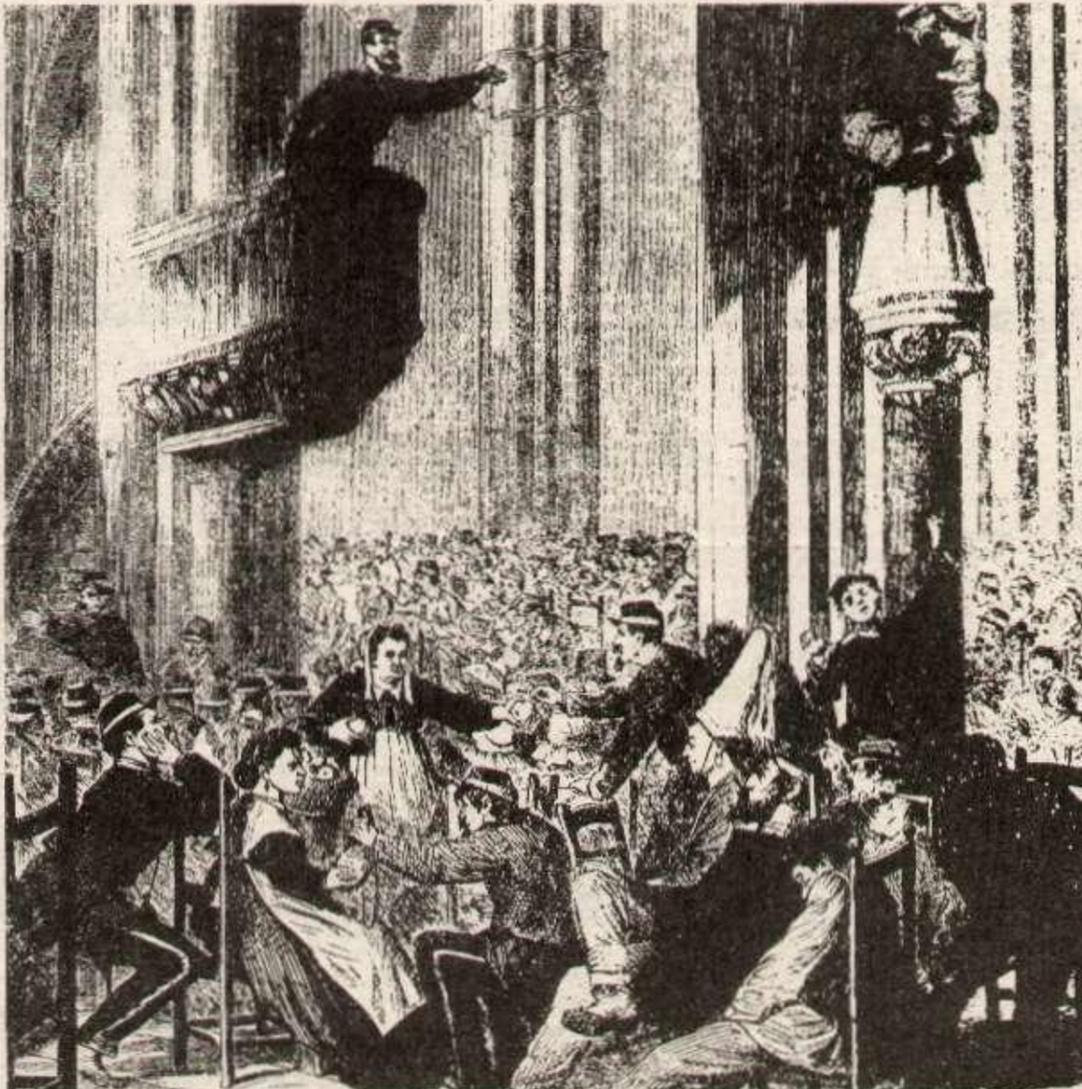
Dans la commission d'enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars 1871, mise sur pied par la III^e République bourgeoise, M. Claude, chef de sûreté, déclare à propos de la Commune : «La principale cause selon moi, ce sont les clubs». Le policier souligne le rôle capital des réunions publiques à la fin de l'Empire, puis des clubs rouges sous le siège de Paris en 1870-1871.

Au lendemain du 4 septembre, les réunions publiques, arrêtées à la fin de l'Empire, renaissent vigoureusement, avec le même personnel (Peyrouton, Casse, Lermina, etc...) : on avait déjà, dans ces réunions, éliminé les catholiques, les protestants, les «vieilles barbes de 1848» et les jeunes loups de la république bourgeoise, comme Gambetta.

Ces assemblées, que la loi n'empêche plus de se transformer en clubs, gardent, pour une part, les caractéristiques des réunions du second empire : on retrouve la même couleur, la même forme d'expression, la même animation (on met toujours les perturbateurs à la porte), et grosso modo les mêmes salles. Comme à la fin de l'empire, le personnel des Clubs Rouges forme un front de jacobins révolutionnaires, d'internationalistes, de blanquistes ; et ces clubs ont encore un rôle formateur d'école du peuple (1), dans laquelle on discute des projets de société future et des moyens d'y parvenir.

Mais, sous le siège prussien, d'autres sujets viennent se greffer : «Il est indispensable de réquisitionner les vivres, aussi bien que les hommes», entend-on au club du passage Raoul en novembre 1870, les nouvelles conditions politiques et sociales déterminées par la guerre et le 4 septembre ont conduit les réunions publiques à devenir plus que de simples lieux de discussion. La question de fond qui se pose est celle du pouvoir. Ceux qui désiraient une république bourgeoise (des orateurs comme Falcat, Mathorel, célèbres à la fin du second empire), ne revendiquent plus rien en termes de pouvoir. Tandis que les révolutionnaires (Flourens, Ravvier, Duval, Eudes, Rigault etc...), réclament toujours la Commune. La rupture entre ces deux courants est consommée après le 31 octobre.

Les clubs jouent donc un rôle de vigilance. Ils sont parfois impulsés par les comités de vigilance (par exemple celui du XVIII^e), qui s'étaient créés après le 4 septembre et qui forment le



Un club politique dans une église

Les clubs : une des formes du pouvoir populaire

comité central républicain des vingt arrondissements. Fait nouveau, des clubs de femmes apparaissent.

Les clubs tentent de devenir des organisations de masse fin octobre en essayant de se fédérer sous l'impulsion de ceux des XIII^e et XVIII^e arrondissements. Ils forment en fait un embryon de double pouvoir, envoyant propositions et motions au gouvernement de la «défense nationale». Lorsque celui-ci exerce la répression, les clubs forment des noyaux de résistance et aussi d'offensive, puisque les mouvements des 31 octobre, des 6 et

22 janvier, y prennent naissance. «La Commune, entend-on au club de l'École de Médecine fin décembre, peut seule sauver la France ; nous fusillerons, nous guillotinerons ceux qui s'opposent à la souveraineté du peuple». Il y a donc franche rupture et, sur proposition de Moreau, l'assemblée du club du passage Raoul vote la motion : «Le gouvernement dit que la défense nationale est traitée à la patrie et à la République». Comment s'étonner qu'après l'insurrection manquée du 22 janvier, le gouvernement interdise les clubs ?

LA COMMUNE

C'est surtout à partir de la fin avril 1871 que les clubs reprennent leur essor. On peut mettre cette réapparition sur le compte des graves problèmes qui se posent à la Commune, et du mécontentement populaire qui en découle. Le principe même de la Commune n'est jamais remis en cause, mais on veut dans les clubs des mesures plus énergiques et davantage de socialisme pratique. La renaissance des clubs va de pair avec l'engagement de plus en plus important de l'Association internationale des travailleurs dans l'organisation socialiste du travail. En effet si, pour les clubistes, il s'agit de défendre les acquis de la Révolution, il apparaît aussi qu'ils tentent de pousser la Commune à aller plus loin. Par exemple, très tôt, la salle Molière prend l'initiative d'un «Manifeste de la population de Paris à la province», ratifié par huit clubs.

A la différence des réunions publiques qui précèdent le 18 mars, les clubs se regroupent dans le centre de Paris, même si des salles subsistent à la périphé-

rie. C'est que, désormais, malgré quelques réticences de membres de la Commune, le peuple a envahi les églises, les transformant en cratères révolutionnaires (églises Saint-Leu, Saint-Christophe, Saint-Nicolas-des-Champs, Saint-Eustache, etc...). Une trentaine de clubs réalisent ainsi le vrai pouvoir populaire. Les clubs sont l'une des formes, avec les sociétés ouvrières, du pouvoir populaire à la base. Pour mieux agir, les clubs se fédèrent et aboutissent à un Comité de la Fédération des Clubs, qui siège tous les jours, à partir de la mi-mai, quai de Gesvre, face à l'Hôtel de ville. Le club des prolétaires, adhérent du Comité, illustre parfaitement ce qu'était un club communard.

UNE REUNION EXEMPLAIRE : LE CLUB DES PROLÉTAIRES

En mai, le club des prolétaires s'installe, contre l'avis des élus

du XI^e arrondissement, dans les églises Saint-Ambroise et Sainte-Marguerite.

Les organisateurs, membres du sous-comité de la Garde nationale, (sorte de conseil ouvrier qui s'est emparé de la mairie du XI^e), sont des révolutionnaires qui ont combattu l'Empire puis le gouvernement bourgeois sous le siège, avec les organisations ouvrières, notamment l'AIT. Ils ont un projet socialiste et veulent contribuer à la prise de conscience des travailleurs avec leur journal, *Le prolétaire*, et avec le club où se fera l'éducation du peuple par le peuple.

Ils dénoncent «tous les despotismes», particulièrement le «jésuitisme», tout en exprimant les «revendications du peuple» les plus pressantes, (instruction gratuite, horaires de travail, salaire minimum). Leur république «nouvelle», internationaliste, qui prendra la forme de la Commune, sera garantie par les soldats-citoyens. Les élus, «simples commis», seront révocables, le gouvernement à vil prix.

Les organisateurs se signalent par une critique de gauche contre une partie des membres de la Commune et leurs pratiques. Ils trouvent que ce sont des «fracas-seurs de phrases», pas assez socialistes. C'est cela qu'ils dénoncent en attaquant la «machine à étouffement de l'Hôtel de ville», et non la Commune qu'ils placent «au-dessus du droit commun». Comme tous les clubs de Paris, ils sont contre les chamailleries parlementaires : «Majorité ou minorité, que nous importe ! Vos personnes sont de peu de poids dans les balances de la Commune». Ces organisateurs de clubs expliquent la dictature du prolétariat sur les élus : «Ils sont tenus de soumettre leurs projets de décrets à la sanction du peuple qui leur fait des injonctions et n'a pas à en recevoir» (à propos du décret abolissant le travail de nuit des ouvriers-boulangers).

Le club rassemble chaque soir des milliers d'hommes et surtout de femmes. Une centaine d'orateurs se disputent la tribune. 16 motions très énergiques sont votées. Le peuple s'élève contre tous les régimes oppresseurs, se haine de classe se polarisant sur les Versaillais et leurs alliés «roussins» et «calotins».

Les clubistes, qui savent appartenir à «la classe du travailleur», veulent «éclairer les paysans», trompés par Versailles et exproprier les réactionnaires. Ils attaquent les commerçants, les rentiers, les propriétaires (en demandant cinq remises de loyer), les «riches» notamment les «petits crevés».

La question militaire étant pour eux prioritaire, ils soutiennent, malgré quelques ronchonnements, l'Hôtel de ville : «La Commune n'a pas trahi, dit un orateur, on les connaît tous». Néanmoins les clubistes sont acquis au «mandat impératif», à la démocratie directe.

Séance du 17 janvier 1870 au club Favié

Est-ce trop tard pour la Commune ?

Un citoyen déclare que ce n'est pas au peuple à tendre la main au bourgeois, comme l'a dit Briosne, la victime ne tend pas la main au bourreau ; il faut d'abord que le bourreau fasse amende honorable. Un autre ne veut pas, lui, se réconcilier avec les bourgeois, il ne veut pas mourir avec eux, et il se réjouit de voir les bombes prussiennes tomber sur les églises et les palais que cette race d'exploiteurs a bâtis avec la sueur du peuple. D'ailleurs est-il trop tard pour faire la «Commune» ? Il y a d'autres quartiers où l'on a plus d'énergie qu'à Belleville (c'est vrai ! nous sommes mous), et où on devait se lever, ce soir même, pour marcher sur l'Hôtel de ville. Nous laisserons-nous devancer par La Villette et Montmartre ? (Non ! non !) Vous criez : Non ! et quand le moment sera venu d'agir, on ne trouvera pas 500 hommes à Belleville (Si ! si !) Les femmes se lèvent en criant : «Nous irons les premières ! Nous irons leur demander du pain», (agitation extrême). Un citoyen déclare qu'on ne peut pas marcher sans que les «comités» se soient entendus et aient donné le signal. (Non ! non ! pas de comité ! Si ! si !) Le tumulte augmente, la voix des orateurs se perd dans le bruit ; le président lève la séance, et l'assemblée se sépare aux cris de : «Vive la République démocratique et sociale».

«Fermer la plaie sociale.»

Une inconnue, au club de la délivrance, le 12 mai 1871

«Pour nous autres, dit-elle, la plaie sociale qu'il faut d'abord fermer, c'est celle des patrons, qui exploitent l'ouvrier et s'enrichissent de ses sueurs. Plus de patrons qui considèrent l'ouvrier comme une machine de produit ! Que les travailleurs s'associent entre eux, qu'ils mettent leurs labeurs en commun, et ils seront heureux».

«Un autre vice de la société actuelle, ce sont les riches, qui ne font que bien boire et bien s'amuser, sans prendre aucune peine. Il faut les extirper, ainsi que les prêtres et les religieuses. Nous ne serons heureuses que lorsque nous n'aurons plus ni patrons, ni riches, ni prêtres !». (Applaudissements mêlés de rires et de rumeurs.)

Usinor-Denain, Trith-Saint-Léger, Chiers, Anzin

APPEL COMMUN DES SYNDICATS A LA JOURNEE DU 6 AVRIL

Dans le Valenciennais et le Denais, la journée du 6 avril se prépare. Mardi, après de nombreuses discussions, l'ensemble des organisations syndicales d'Usinor Denain, Trith Saint-Léger et de la Chiers Anzin, ont finalement lancé un appel commun à se rendre à Dunkerque ce jour-là.

«Les organisations syndicales d'Usinor SPMN MVI (Denain, Anzin, Trith) indique l'appel «soutiennent les actions en cours décidées par les travailleurs dans les différents secteurs des usines précitées. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la lutte pour le maintien de la fonte et de l'acier et pour le maintien du plein emploi dans le Valenciennais et le Denais. Dans ce même cadre, la CGT, la CFDT, FO et la CGC appellent les travailleurs à se mobiliser pour un grand rassemblement le

6 avril à Dunkerque, avec forums, expositions et meeting. L'objectif des syndicats étant de populariser les problèmes posés aux sidérurgistes des bassins concernés par la restructuration. La journée du 6 avril a pour but de développer et de coordonner l'action de tous les sidérurgistes et de peser sur la réunion de synthèse à Paris. Les travailleurs qui ne pourraient participer à ces déplacements sont appelés à se rassembler à 9 h 30 à Denain pour participer à des actions dont les for-

mes seront décidées sur place».

Cet appel, outre qu'il invite les sidérurgistes des trois usines citées à se rendre à Dunkerque, indique qu'il s'agit de faire du 6 un moment important de débat entre tous les sidérurgistes touchés différemment par les plans de restructuration des maîtres de forge. C'est là un premier pas vers d'autres actions communes. Ces précisions sont importantes et ce d'autant plus que l'appel a été le fruit d'une longue bataille. Car un certain nombre de dirigeants de la CGT, notamment d'Usinor-Denain, avaient et ont encore d'ailleurs, une autre conception de cette journée. Lundi, la section CGT de l'usine distribuait un tract dans lequel elle expliquait en gros que la journée du 6 avril devait se traduire par l'envoi de simples délégations intersyndicales à Dunkerque, et qu'en complément (en fait, l'essentiel), il y aurait une manifestation à Denain même.

Cette proposition, totalement inefficace par ailleurs, revenait à ne pas mobiliser pour aller à Dunkerque et donc à réduire à peu de choses les forums,

débats, rencontres entre sidérurgistes de Denain et Dunkerque, le 6 avril. Pour justifier leur position, un certain nombre de dirigeants CGT faisaient savoir lundi que des travailleurs consultés par leurs soins, n'étaient pas «très chauds» pour monter sur Dunkerque.

Des militants CFDT, soucieux de vérifier ces dires, prenaient alors l'initiative de faire signer un texte demandant clairement aux travailleurs comment ils concevaient cette journée, si oui ou non, ils voulaient monter sur Dunkerque. Ce texte circulait dans deux secteurs précis où le syndicat CGT est très fortement implanté, notamment dans un secteur des hauts fourneaux; la majeure partie des travailleurs touchés (CFDT, non-syndiqués et principalement CGT) se prononçaient pour la mortée sur Dunkerque. Ce résultat acquis sur un secteur limité est tout de même significatif, comme le soulignaient des militants CFDT, de la volonté d'un nombre non négligeable de travailleurs de faire de la journée du 6, autre chose qu'une journée pour rien.

Syndicat CGT - CEAC Lille

Denain solidarité ! et confiance...

On ne peut pas, on ne doit pas rester indifférent, devant ce qui se passe à Longwy, Denain, Dunkerque et Fos/mer... La sidérurgie fait vivre des régions entières, crée des emplois, est utile pour notre pays.

Et on ne peut envisager la métallurgie sans la sidérurgie. Le sidérurgiste et le métallurgiste travaillent le métal, l'acier, le plomb. Leur avenir est lié l'un à l'autre. Aujourd'hui, cyniquement, le patronat et la bourgeoisie Française condamnent la sidérurgie, comme demain, ils condamneront, au nom du profit, la métallurgie !!!

Soyons réalistes; ne nous fions pas aux discours et aux promesses de certains. Les travailleurs de Denain et de Longwy ont mené des actions qui ont fait mal au patronat, et qui l'ont fait reculer. Ils ont montré la voie à suivre...

Suivons leur conseil: «Seule la lutte paie»! Tous syndicats unis contre le chômage, ils luttent pour ne pas se retrouver au chômage, pour vivre et travailler au pays.

Leur lutte efficace contre le chômage nous concerne aussi. Faire grève

24 heures; ou débrayer, en guise de soutien, c'est bien, mais peut-être pas tellement efficace à l'heure actuelle. Aussi, pour les aider dans leur lutte résolue contre les licenciements, nous avons décidé d'organiser une collecte dont le montant sera envoyé jeudi 29 à l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC) d'Usinor-Denain, sous forme d'un chèque. Cette collecte aura lieu le mercredi 28/03/79, de 12 h 30 à 13 h 15 à la porte de l'usine et à la porte du parking-voitures. Les militants CGT de l'usine se feront à la porte des tronc, préparez de la monnaie, nos camarades de Denain en ont besoin pour populariser et mener leur lutte. Usinor vivra !!!

Non aux licenciements !!!
Chômage, ras-le-bol !!!
Soutenons les justes actions des sidérurgistes de Denain !!!

Nous tenons à préciser que le contenu de ce tract est le reflet des réflexions de métallurgistes, et n'est soumis à aucun parti politique.

Extrait d'un tract de la CGT de TUDOR-LILLE

téléphonez
au
quotidien
636 73 76



Lorient : MANIFESTATION DES POMPIERS CONTRE LA REPRESSION

Les pompiers en grève depuis quatre mois, manifestent ce jeudi 5 avril, à Lorient. Venus de toute la France, ils soutiennent leur camarade Duplessis (militant CGT, membre du bureau national de ce syndicat) qui passe en jugement ce jour-là au titre de la loi anti casseur. C'est la première fois que la bourgeoisie ose appliquer cette loi à un pompier.

Le prétexte est l'occupation de la préfecture de police de Lorient et d'une mairie dans le cours du mouvement de lutte des pompiers ainsi que l'accusation de «séquestration de fonctionnaire» à ces occasions (alors que les grévistes voulaient imposer seulement des entrevues). Si Duplessis est condamné à plus de six mois de prison, le statut de la profession entraînerait alors son licenciement...

Cette attaque n'est pas isolée! Dans la même période, la SNCF vient de porter plainte contre plusieurs responsables syndicaux notamment le secrétaire régional CGT Rhône-Alpes pour des blocages de trains opérés en janvier février 1979. Déjà, aussi, c'est par la répression des pompiers grenoblois que le pouvoir avait répondu au durcissement de l'action en février.

UNE LUTTE LONGUE
ET RESOLUE
Depuis décembre pour

certains, janvier pour la plupart, les pompiers se battent pour la revalorisation des retraites, le classement de la profession comme insalubre et dangereuse (ce qui n'est pas le cas pour le moment, aussi incroyable que cela paraisse) pour un nouveau régime de travail pour les pompiers non logés en caserne (24 heures de travail d'affilée, 48 heures de repos), l'application des reclassements obtenus par les communaux il y a dix-huit mois (avec rétroactivité)... Face à cela, le blocage du ministère de l'intérieur et des mairies (de gauche comme de droite) a empêché la réunion d'une commission nationale paritaire destinée à traiter de ces problèmes. Aujourd'hui, après 4 mois d'actions, on promet aux pompiers pour le 28 mai une réunion nouvelle formule c'est-à-dire sans les pompiers militaires ou volontaires non professionnels. Mais ce n'est encore qu'une promesse! La seule chose accordée, c'est



Le 2 février, à Dinard, violente répression policière contre une manifestation de 300 pompiers de l'Ouest.

l'application de la réforme communale. C'est loin de satisfaire les grévistes! Aussi, dans la région Rhône-Alpes, une majorité de pompiers des centres de Grenoble, Saint-Martin-d'Heyres, Albertville, Roanne et Saint-Etienne sont pour la poursuite de l'action!

DES MANOEUVRES
CONTRE LA GREVE

Malheureusement, les

tion: «ne veut-on pas brader la grève en échange de ce petit avantage et de l'annulation des sanctions?» Dans ce cas, ce serait vraiment démobiliser pour longtemps les pompiers, en écarter beaucoup. La vigilance s'impose à Lorient! Des militants ont peur que — les cantonales étant passées — le PCF pousse également à cette reprise... Pour ceux, et ils sont encore nombreux, qui veulent continuer la lutte, un problème existe: l'isolement entre centres, l'absence de circulation des informations, la difficulté à évaluer le rapport de force et à coordonner les actions. Un certain blocage syndical se fait de plus en plus pesant!

PROFITER DE LORIENT
POUR DEVELOPPER
L'ACTION

On peut s'inquiéter du refus des responsables nationaux CGT de laisser les pompiers manifester en tenue de travail (casques, ceinturons) à Lorient. «On craint les bagarres et les provocations» disent-ils. Ils se méfient du «tempérament chaud de certains qui se sentiraient trop à l'aise sous leur casque» face à

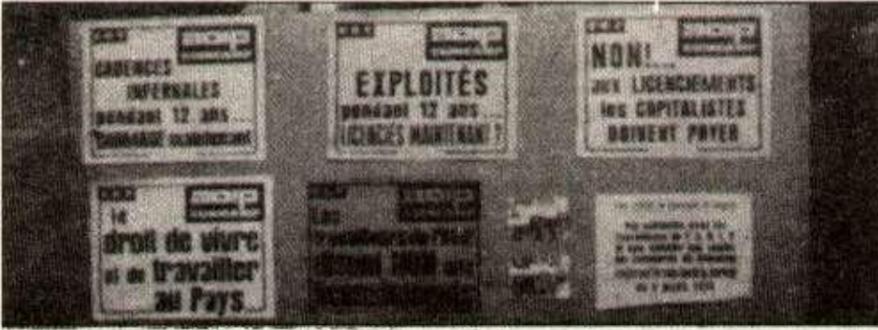
une probable présence policière. C'est un recul inadmissible sur les précédentes manifestations et une grave concession au pouvoir. N'est-ce pas, dans une certaine mesure, encourager les flics? Il y aura des explications à avoir sur cette attitude syndicale démobilisatrice. De toute façon, manifester ensemble à Lorient, ce n'est pas seulement protester contre la répression.

C'est un moyen de se connaître, de prendre contact centre par centre, de discuter enfin directement entre pompiers de différentes régions de la poursuite de l'action. Aux pompiers eux-mêmes et non aux seuls responsables syndicaux nationaux de décider de la grève (par une consultation de tous les centres en grève, avec possibilité de contrôle par chaque centre de l'ensemble des résultats).

C'est le moment de demander des comptes et des garanties aux directions syndicales; c'est le moment de développer à nouveau l'action!

S.R.

Restructuration dans le téléphone



Solidarité avec l'AOIP, dans le hall d'Ericsson-Brest occupé.

20 000 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS D'ICI 1980

Le secteur de la téléphonie compte 90 000 salariés ou plutôt comptait en 1978. Après avoir doublé les effectifs de 1969 à 1976, voilà que les constructeurs annoncent 20 000 suppressions d'emplois d'ici 1980. Une nouvelle sidérurgie, disent certains syndicalistes. «Non, une mutation industrielle» claironne à tous vents Segard, ministre des PTT, qui annonce à qui veut bien l'entendre que son administration embauchera en priorité les licenciés de l'industrie téléphonique.

Les crédits investis dans cette branche ont été multipliés par dix en cinq ans pour atteindre 25 milliards de francs en 1978. La bourgeoisie française lançait son «marché du siècle». En fait, il s'agissait de rattraper le retard accumulé dans l'équipement téléphonique français à la traîne de tous les pays capitalistes. Les industriels se sont lancés sur cette manne avec d'autant plus d'empressement que la bourgeoisie voulait faire coup double avec cette opération en faisant de certains monopoles comme Thomson et CGE, des multinationales capables de se tailler une grosse part des marchés extérieurs.

Les usines ont poussé comme des champignons, notamment dans des régions à faible salaire comme la Bretagne. La productivité a connu des records de progression. Il ne faut plus par exemple qu'une ouvrière là où il en fallait 26 il y a 10 ans !

Et puis voilà que pour donner un coup de pouce aux fleurons bleu-blanc-

rouge qui ont bien du mal à exporter, le ministère des PTT décide d'accélérer le passage à l'électronique. Résultat : les plans de diversification ne sont pas encore terminés, les industriels décident alors de licencier en masse — les plus gros industriels comme les plus petits. Mais pour ces derniers, la chute est d'autant plus dure qu'ils dépendent davantage des commandes publiques.

C'est le cas aujourd'hui de l'AOIP (Association Ouvrière d'Instruments de Précision) qui dépend à 80 % des commandes publiques et qui est la plus petite entreprise du secteur téléphonique. A l'origine, c'était une coopérative ouvrière. Elle compte près de 5 000 travailleurs dont 70 % d'ouvriers ; sa production est réalisée dans cinq usines dont deux à Paris où est concentrée la moitié du personnel (une en région parisienne à Evry et Ivry, 400 personnes). Deux gros centres de fabrication existent également en Bretagne à Mor-

laix (700 personnes) et Guingamp (1 500 personnes) ainsi qu'un petit centre à Béziers.

L'AOIP dépend à 80 % des commandes publiques et une bonne part de ses fabrications sont encore électromécaniques. Ses plans de diversification et de mutation électronique étaient prévus pour 1980. 1 700 licenciements sont prévus pour 1979. L'électronique nécessite deux à trois fois moins de temps de travail et c'est en son nom que les patrons licencient. Face aux menaces de licenciements qui se profilent, certaines actions ont commencé à avoir lieu. C'est notamment le cas à l'AOIP de Guingamp, où les travailleurs et travailleuses, avec leur section syndicale CGT, ont mené il y a quelques jours, une semaine de lutte totale, après de multiples actions depuis le début de l'année (débrayages, occupations d'autoroutes, journée «ville-morte» à Guingamp). Toutes ces actions ont permis pour l'instant, le recul des licenciements au 1^{er} octobre. Nul doute qu'une lutte importante va être nécessaire dans les semaines et mois à venir pour obtenir le maintien de l'emploi, mais aussi — c'est une idée qui est discutée dans de nombreuses usines de la téléphonie — deux autres choses : la réduction du temps de travail à 35 heures ainsi qu'une véritable formation professionnelle en électronique, précisément aujourd'hui.

Du 2 au 13 avril, la CGT, la CFDT et la CGC lancent une campagne de sensibilisation et d'action dans le secteur.

Jean JAULIN

GREVE AUX CHANTIERS DU RER

Les ouvriers des chantiers du RER de Bonne Nouvelle, gare du Nord et rue de Hauteville sont en grève depuis le 23, pour les salaires et une prime d'insalubrité.

En juillet dernier, à la suite d'une grève où la police les avait agressés, ils avaient arraché une augmentation de salaire.

Dunkerque : transports Sado, 15^e jour de grève

«ON CONTINUE»

La Sado se charge en partie du transport du personnel d'Usinor, assure un service de ligne régulière à Dunkerque, ainsi que du transport pour les écoles, les cantines, les piscines, etc. Le 8 février, dépôt du cahier de revendications, reposé fin février sans résultat, si ce n'est des insultes en guise de discussion. Les conducteurs décident alors de passer à l'action : «On a commencé par la grève perlée à trois reprises. Un matin on est arrivé, tous les gars étaient prévenus. C'était dur, parce qu'on ne voulait pas ébruiter les choses». Suite à cela le patron licencie un gars, pris au hasard «dans une corbeille», pour l'exemple. C'est à ce moment qu'à la quasi unanimité, ils partent en grève illimitée avec occupation.

Maintenant ils en sont à 5 licenciements mais toujours aucune négociation, si ce n'est une réunion extraordinaire du CE pour s'entendre dire que les licenciements étaient confirmés et qu'il n'était pas question de négocier.

Le lundi 26, vers 17 heures, un des grévistes qui venait aux nouvelles s'est arrêté devant l'entrée. Au moment de débrancher, il a des problèmes pour mettre en route ; un car non-gréviste arrive et prend cela pour une provocation. Son conducteur voit le chef de garage qui lui dit : «Tu fonces dedans, tu fonces dans le tas». Le gars s'est reculé de quelques mètres pour avoir de l'élan, puis est rentré dans la voiture, continue à la pousser et percute une autre voiture qui appartenait aussi à un gréviste. Bilan : deux voitures endommagées et l'épouse d'un chauffeur qui s'est retrouvée à la polyclinique avec un traumatisme. Le lendemain vers 11 heures, en réponse à l'agression qu'ils ont subie, les chauffeurs manifestent au volant

de leur bus, en cortège, klaxon en action, une quarantaine de bus bleus sur lesquels on peut lire : «Non aux licenciements abusifs, respects des avantages acquis», «Non aux provocations», dérangeant un peu le calme du centre de Dunkerque à cette heure de la journée.

ET MAINTENANT ?

Au 15^e jour, toujours aucune discussion. Pourtant c'est une grève qui coûte de l'argent au patron, car pour remplacer les grévistes sur ses lignes, Usinor fournit des cars et des chauffeurs de sa direction. On peut voir ainsi au volant l'adjoint au maire de la municipalité PS de Saint-Paul-sur-Mer qui est responsable du service de transport d'Usinor. Cela est refacturé à la Sado.

Usinor ne respecte ni les temps de conduite, les temps de roulement, les cars roulent sans contrôleur. Quant au gréviste, ils sont accusés de bloquer ou de voler de bus et, pour les intimider sont convoqués le dimanche à la gendarmerie.

Tout est donc au noir mort. La communauté urbaine ne réagit pas, alors que d'habitude pour un car qui prend 10 minutes de retard, elle envoie un rapport en X exemplaires. Là les cars de la STDE, ligne régulière de Dunkerque sont en surcharge et il n'y a pas de réaction ni de verbalisation par les autorités.

PASSER A UN CRAN SUPERIEUR

Face à l'intransigeance des patrons, les grévistes se préparent à un conflit long. Déjà, des gars de Dunes, Creusot-Loire sont venus spontanément. Pour tenter de débloquent la situation face au complot du silence et en attendant l'inspecteur du Travail, chargé des transports, ils envisagent une manifestation «de tout ce qui est transport sur Dunkerque». «S'il faut en venir là, on va bloquer carrément Dunkerque. Notre but, c'est de répondre à la provocation, un simple avertissement. La prochaine fois on sera 200».

Corr. DUNKERQUE

Caen : Violents heurts entre CRS et manifestants devant le Carrefour d'Hérouville

Mardi à 17 h 30 se tenait un meeting à l'appel de diverses organisations et de syndicats, comme il s'en tenait régulièrement depuis le licenciement d'un employé du magasin Carrefour accusé d'avoir mangé 4 croissants qui étaient destinés à la poubelle.

Déjà lundi des flics de la direction, qui avaient commis leurs premiers forfaits contre les grévistes de Moulinex en juin dernier, lançaient des attaques contre des militants de la CFDT et les gens venus soutenir qui voulaient réoccuper les locaux municipaux situés dans la galerie marchande.

Mardi en fin d'après-midi, de premiers affrontements se produisent entre les manifestants, qui étaient plus de 1 000, et les vigiles. C'est alors qu'un premier peloton de flics, en képi et matraque à la main, intervient. Ils sont

très vite débordés. La direction de Carrefour fait alors appel aux CRS qui viennent à une quarantaine. Ils tentent alors de refouler les manifestants sur le parking. Mais ils se trouvent un peu à court de munitions et ne parviennent pas à dominer les manifestants.

Nouveau renfort de CRS : cette fois-ci ils sont une centaine munis de surcroît de munitions. Ils opèrent par charges successives et très violentes contre les manifestants qui sont encore 800 à ce moment-là. Les affrontements se poursuivront jusque vers 20 heures à proximité de la mairie

d'Hérouville.

Il faut noter qu'une centaine de manifestants qui s'étaient dirigés vers le commissariat d'Hérouville ont trouvé des flics apeurés qui ont alors sorti leurs armes en proférant des menaces.

Bilan : cette intervention policière a causé beaucoup de dégâts dans les magasins à l'entour de Carrefour : des vitrines sont brisées, des tentes de camping exposées ont brûlé ainsi qu'une voiture. Toute la nuit Carrefour a été gardé par les flics et il était fermé pour la journée de mercredi. Une riposte à ces provocations policières se préparait mercredi.

● Aurillac (Cantal) 750 emplois menacés chez Sauvagnat

Sauvagnat, à Aurillac, c'est une des plus grosses boîtes du Cantal du département, avec ses 750 emplois. Depuis le 27 mars, c'est l'inquiétude : l'entreprise, qui fabrique des parapluies et des meubles de jardin, a été placée en état de règlement judiciaire. Pour l'instant, elle continue à tourner, sous le contrôle d'un juge commissaire et d'un syndic. Mais pour combien de temps et avec quel effectif ? Le Cantal compte déjà plus de 5 000 chômeurs. Pour les syndicats, il n'est pas question d'accepter des licenciements. Dans un communiqué de presse, la CFDT précise : «Rachats d'autres sociétés, abandon de certains circuits commerciaux, investissement mal contrôlé et utilisé, faisant courir de grands risques. Toutefois, nous dénonçons le dépôt de bilan qui a été mûrement réfléchi et par lequel la direction veut sauver l'entreprise en faisant payer les travailleurs. Certes, la direction annonce des pertes importantes. Toutefois il faut préciser que l'entreprise a des marchés saisonniers. Jusqu'à cette période de l'année, les ventes sont peu importantes. Par contre, c'est en cette saison qu'il y a du travail. En conséquence, aucun licenciement ne doit avoir lieu...»

Centrale de Harrisburg

LES INGENIEURS AMERICAINS REPRENNENT LA SITUATION EN MAIN

La situation semble être à nouveau contrôlée, par les ingénieurs et techniciens de la centrale nucléaire de Three Mile Island, après la série d'incidents. La bulle de gaz qui stagnait dans le réacteur et représentait des risques importants d'explosion semble s'être résorbée, le refroidissement du cœur de la centrale peut alors reprendre. Toutefois les risques ne sont pas complètement éliminés, tant que le combustible nucléaire ne sera pas retiré de l'installation. En l'occurrence, le plan d'évacuation de la zone contiguë à la centrale est toujours envisagé, en cas de nécessité. Les milliers d'habitants qui avaient déserté les abords de la centrale commencent de rejoindre leurs foyers ou leurs lieux de travail.

En France, Barre présidait mardi un comité interministériel consacré aux problèmes de la production électrique et du programme électro-nucléaire ; mais la sécurité n'aura pas été le point central de ce comité, la production avant tout. Il s'agissait d'éviter le renouvellement d'une panne comme celle du 19 décembre qui avait paralysé la France. Le conseil des ministres de ce mercredi sera également consacré pour une part à ce problème, sur les indications du comité de la veille. En tout état de cause le programme électro-nucléaire reste tel que l'a défini le gouvernement.

Ce qui apparaît au travers de cet accident, outre le fait que l'assurance des optimistes a été quelque peu ébranlée (on sait maintenant que des risques réels existent malgré leurs déclarations enthousiastes), c'est le mépris des responsables pour les populations concernées. D'une part leurs mensonges sur

la sécurité des installations nucléaires sont maintenant étalés au grand jour. D'autre part, les populations ont vu l'incohérence des informations qui leur étaient données, les unes venant contredire les autres ; à aucun moment elles n'ont été réellement informées sur ce qui se passait, sur les risques que cette situation engendrait.

DES CENTRALES AMERICAINES CONDAMNEES...

Les écologistes américains d'une association équivalente aux Amis de la Terre, nous déclaraient qu'après l'accident de la centrale d'Harrisburg, « il est probablement impossible de dire quelles seront précisément les conséquences. La situation n'est pas réglée et les dommages ne sont pas encore connus. Les journaux de ce matin annoncent que l'usine ne sera jamais réouverte. L'énergie nucléaire a perdu la confiance et le soutien du public. Les gens qui étaient quelque peu critiques le sont bien plus maintenant ; ceux qui disaient qu'il fallait vérifier de plus près les centrales disent qu'il faut en fermer d'autres. Ceux-là mêmes qui étaient très confiants le sont moins.

La NRC (commission américaine de l'énergie nucléaire) a annoncé qu'elle placera plusieurs inspecteurs dans chaque usine, chose qu'elle n'avait jamais fait. Elle a annoncé également qu'elle allait faire fermer cinq centrales qui sont construites sur le

même modèle que celle qui a été accidentée.

Du côté des compagnies elles ont déjà perdu beaucoup d'argent dans la mise en route des centrales, et elles auront maintenant beaucoup plus de difficultés pour trouver des fonds. Schlesinger, qui a la responsabilité de l'énergie nucléaire. Carter s'est rendu sur les lieux et s'est montré beaucoup plus prudent dans ses déclarations. Il y a de toute façon une situation très nouvelle : ils s'aperçoivent qu'il leur faut fermer cette usine une fois pour toutes, et que cela coûtera encore plus d'argent pour la fermer que pour la construire — ce qui faisait déjà des millions de dollars — tellement elle est radioactive maintenant.

Les écologistes préparent également une manifestation nationale pour le week-end prochain, devant la Maison-Blanche à Washington, et ils attendent plusieurs milliers de personnes.

En France, cet accident a eu également un certain écho, que les propos toujours aussi optimistes de nos responsables ne réus-



Carter dans la centrale de Three Mile Island

sissent pas à étouffer. A cette occasion différentes associations ont demandé à nouveau la publication des plans Orsec-Rad, notamment à Fessenheim, réclamés depuis longtemps dans les régions où sont implantées des centrales nucléaires, ces plans tenus depuis toujours secrets, sous prétexte que les instructions contenues « pourraient être utilisées contre les installations nucléaires civiles et militaires. La révélation des points de fragilité par exemple », selon Giraud, ministre de l'industrie. A se demander si le plan Orsec-Rad existe réellement. A moins que nos responsables préfèrent sacrifier les populations en cas d'accident. De toute façon on voit mal comment un tel plan, donné

pour l'extérieur de la centrale, contient une menace contre les installations.

Aux USA les inconditionnels du nucléaire semblent devoir revenir après cet accident sur leurs décisions. En France, leur marge de manœuvre est beaucoup plus étroite, et au mépris des réactions hostiles des populations concernées par l'implantation des centrales, les partisans du « tout nucléaire » paraissent bien décidés à ne rien changer à leurs projets qui peuvent être lourds de conséquences. Encore plus qu'avant, il apparaît aux yeux de tous que pour eux la rentabilité passe avant la sécurité. Le précédent de Harrisburg leur ôte maintenant toute excuse.

Assises nationales et congrès du Planning familial

La loi ne décidera pas à notre place

Nous aurons l'enfant que nous voulons, quand nous voulons !

A la Bourse du Travail dans le 10^e arrondissement de Paris, le Planning familial (MFPF) a tenu samedi 31 mars des assises nationales sur l'avortement et la contraception, auxquelles tout le monde était convié. Dimanche, les déléguées réunies en congrès extraordinaire déterminaient les moyens de lutte avant la discussion de la loi Veil (en janvier 1980) mais aussi après, selon les différents cas de figure. Assises passionnantes grâce à la pratique très riche du Planning (enquêtes auprès de 80 000 femmes en 1978), grâce à son rayon d'action très étendu : 90 associations départementales, 450 centres ou permanences, 24 centres d'orthogénie.

Les assises ont débuté par un historique de la lutte pour l'avortement libre et gratuit, l'histoire du Planning étant elle-même liée à cette lutte.

Le MFPF existe depuis 1961. En 1968, il se transforme, se politise, définit une pratique moins réformatrice : il remet désormais en cause la loi et ne se contente plus de pallier à ses carences.

En 1971, premier courant radical, l'avortement sort du silence avec le « Manifeste des 343 ». En août, se tient la première coordination internationale ; elle débouche sur une manifestation : dans quinze pays, les femmes descendent dans la rue pour réclamer la libération de l'avortement. Les premiers groupes femmes de quartiers apparaissent. Le procès de Bobigny est repris et soutenu par l'ensemble du mouvement. Février 1973 : 330 médecins déclarent avoir pratiqué des avortements. En

juin, le congrès du Planning décide de pratiquer des IVG dans ses centres et rentre ainsi dans l'illégalité.

En janvier 1975, c'est le deuxième tournant important : cette fois-ci, l'avortement sort de l'illégalité.

C'est surtout l'armoire d'une déculpabilisation : nous devons assumer notre avortement sans honte, garder la tête haute, ne plus nous sentir coupables de ce choix, « notre corps nous appartient ».

En conclusion de cette analyse, le Planning a estimé que les structures publiques nous sont favorables : en s'appuyant sur la pratique des interruptions de grossesse dans les hôpitaux, les centres d'IVG, on pourra progressivement créer des lois qui correspondront aux besoins profonds des femmes. Cette appréciation est effectivement juste en ce qui concerne les mineures et les immigrées : par nos luttes, nous sup-



La manifestation du 8 mars 1979 à Paris (Ph. Rosette Coryell)

primerons les restrictions qui les concernent. Malheureusement, l'analyse ne tient pas compte d'une donnée fondamentale : les lois ne remettent jamais en cause l'idéologie bourgeoise, patriarcale, basée sur la cellule familiale. Les conditions pour la libération de la femme ne seront jamais inscrites noir sur blanc...

La deuxième partie des assises a porté sur la non-application de la loi Veil et ses insuffisances. Sept commissions ont apporté des témoignages nombreux et vivants : démarche, argent, lieux, accueil, étrangères, mineures, avortements tardifs, contraception. La commission jeunesse a fait écouter des interviews (enregistrés) de jeunes.

En fait, il s'avère que les

mentalités n'ont guère changé : ainsi le type de contraception reste toujours du domaine de la femme ; le garçon ignore très souvent quelle méthode elle a choisie.

L'après-midi, le Planning a présenté son projet de contre-loi. Deux solutions étaient possibles au départ :

1 - Les moyens qu'ont les femmes d'exercer le droit fondamental d'avorter sont codifiés dans une loi spécifique à l'avortement.

2 - Il n'y a plus de loi spécifique à l'avortement à l'intérieur des codes de la Santé, de la sécurité sociale, de la famille et du code civil ; certains alinéas d'articles sont abrogés, d'autres articles sont complétés par des précisions assurant aux femmes les moyens de l'exercice de leurs libertés.

C'est la deuxième solution que le planning a adoptée.

Cependant le Planning a rappelé, que la lutte pour l'avortement et la contraception ne devaient pas être le prétexte pour engager un travail unitaire ; l'important reste que les partis se déterminent par rapport à la lutte engagée par les femmes et qu'ils la soutiennent sans la diriger.

A l'issue de ces Assises, que puis-je dire du Planning, que j'ai découvert réellement ce jour-là ? Il a une existence réelle, un fonctionnement solide, une composition sociale très large mais surtout sa pratique très riche pèse désormais dans les acquis des luttes des femmes ; la réflexion portée sur tous les aspects médicaux, psychologiques, juridiques,

Une journaliste de FR 3 Picardie avait prévu une table ronde sur l'avortement aux actualités régionales. Pour ce faire, elle avait contacté le chef de l'hôpital d'Amiens qui avait refusé puis le chef du centre d'IVG de l'hôpital qui avait également refusé. La table ronde s'était faite sans eux : ... 12 minutes de discussion, 8 personnes (dont un gynécologue, une militante du Planning)... L'émission devait passer vendredi 30 mars. Jeudi, le chef de l'hôpital a demandé que l'on annule l'émission. A la place le directeur de FR 3 a programmé un dessin animé ! Si la table ronde n'est pas diffusée mercredi, les journalistes de FR 3 se mettent en grève...

socio-économiques de la sexualité (la relation, le plaisir, la procréation, la contraception, l'IVG, la stérilité, l'homosexualité, le viol et les violences, la prostitution) peut être une référence pour la lutte pour l'émancipation de la femme.

● Grande-Bretagne : grève des fonctionnaires des ministères et des musées.

Lundi, 500 000 fonctionnaires britanniques des ministères, des tribunaux et des musées, ainsi que des douaniers se sont mis en grève pour 24 heures. Ils demandent des augmentations de 20 à 30 %, s'associant aux mouvements de grève des travailleurs qui ont exigé ces derniers mois une remise en cause du « contrat social » d'austérité imposé par le gouvernement travailliste. Les employés ont organisé des piquets de grève devant la tour de Londres et les musées londoniens, ainsi que devant les bureaux des ministères. La police les a empêchés d'en tenir devant le 10, Downing street, résidence du Premier ministre.

● USA : grève des transports routiers

Dimanche, un conflit a éclaté entre les salariés des transporteurs routiers et leurs employeurs. Les camionneurs ont entamé un mouvement de grève illimité. Cette grève fait suite à une intervention directe des responsables du programme anti-inflation de Carter qui ont empêché les patrons d'accorder aux transporteurs la satisfaction de leurs revendications salariales. Les patrons ont répondu à cette grève en organisant un lock-out général. Le syndicat des transporteurs a déclaré : « *Malgré les efforts du syndicat pour limiter soigneusement les effets de la grève, il est évident que le patronat qui nous a lock-outés veut provoquer une crise, afin de faire pression sur l'administration.* »

En effet, le patronat veut demander à Carter de réquisitionner les transporteurs en utilisant la loi Taft-Hartley dont il s'était servi l'année dernière contre la grève des mineurs.

● Malaisie : 104 réfugiés vietnamiens meurent noyés

Samedi, au large de la Malaisie, un bateau surchargé de réfugiés vietnamiens, a coulé : 104 réfugiés sont morts noyés. Le départ de milliers de Vietnamiens par bateau se poursuit en effet, souvent organisés par les autorités qui taxent durement les candidats à l'exil pour en tirer profit. Il s'agit souvent de Vietnamiens d'origine chinoise persécutés, mais aussi de familles fuyant la politique de guerre du gouvernement de Hanoi et les multiples conscriptions qui envoient tous les jeunes à l'armée. En un mois 5 000 de ces réfugiés ont pu parvenir à Hong-Kong.

● 15^e Congrès du PCI : le débat n'a pas eu lieu

Le congrès du PCI commençait mercredi matin ses séances à huis clos qui doivent désigner les nouveaux organes dirigeants. La principale transformation à laquelle on s'attend est la réduction sensible du nombre de membres du Comité central, de 150 à 120 et la mise sur pied d'une nouvelle instance dirigeante comprenant le Comité central, les secrétaires régionaux et les principaux élus des provinces, matérialisant l'image que le PCI donne de lui-même : un parti de gouvernement.

La position de Berlinguer devrait en sortir renforcée, d'abord parce que la commission chargée de préparer la désignation des organismes dirigeants était essentiellement composée de ses proches, ensuite, parce qu'aucune opposition réelle n'a pu être formulée contre la stratégie qu'il incarne.

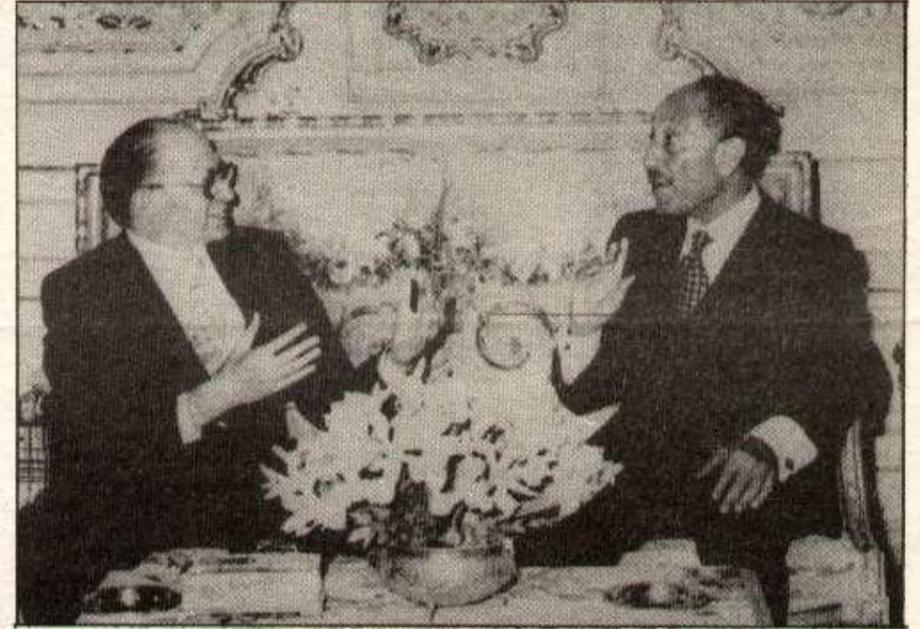
Si Ingrao, le président de la Chambre des députés, a reçu un excellent accueil du congrès, lorsqu'il formulait ses critiques sur la participation à la majorité gouvernementale, il parlait en dernier et les problèmes qu'il a soulevés n'ont ainsi été aucunement discutés. Berlinguer dans ses conclusions a repris les éléments essentiels de son rapport en appuyant encore plus sur la préparation des élections.

Dans la discussion sur les thèses mardi après-midi, le seul changement notable apporté dans la partie internationale a été la modification de la thèse consacrée aux droits du peuple palestinien : au lieu d'indiquer que le PCI voulait que soit reconnu le droit du peuple palestinien à disposer d'un État, elle ne mentionne plus que le droit à l'autodétermination du peuple palestinien, formule plus vague et plus conforme également aux conséquences du traité égypto-israélien.

REMOUS AU CAIRE APRES LA VISITE DE BEGIN

La visite de Begin en Egypte a été marquée par une certaine froideur et des difficultés révélatrices de l'inquiétude que soulève aujourd'hui les suites du traité entre Sadate et l'Etat sioniste. Begin, qui avait déclaré en arrivant au Caire « *c'est un grand jour pour Israël* », espérait un accueil triomphal et « *populaire* ». Il n'en a rien été : les drapeaux de l'Etat sioniste étaient fort rares sur son passage. Dans le discours qu'il a adressé à Sadate au cours du dîner offert par le président égyptien, Begin lui a lancé un appel à une véritable alliance, allant jusqu'à affirmer : « *L'Egypte et Israël n'ont jamais connu de conflits d'intérêts. Lorsque le totalitarisme défilera la démocratie, nous soutiendrons la démocratie.* »

La visite de Begin a été également le révélateur d'importantes contradictions au sein même des dirigeants égyptiens. C'est ainsi que le premier ministre Mustapha Khalil s'est abstenu de participer à la réception du premier ministre israélien. C'est Khalil, qui, au dernier moment, avant la signature du traité, avait tenté de mettre en avant une interprétation donnant à l'autonomie la signification d'un « pouvoir palestinien », incluant Jérusalem-Est dans les territoires occupés que l'Etat sioniste devait évacuer. Begin lui avait répondu



agressivement par un triple « jamais » à la tribune de la Knesset. Il s'avère donc que Sadate est isolé même dans les milieux dirigeants, ses ministres craignant de s'engager dans une politique de capitulation et de collaboration dangereuse condamnée par l'ensemble du monde arabe. Quatre anciens vice-présidents égyptiens, compagnons de Nasser dans le « groupe des officiers libres » qui renversa le roi Farouk en 1952, ont publié une déclaration condamnant le traité. Ils le caractérisent comme « *une paix séparée qui a donné tout à l'ennemi et rien à l'Egypte* », ajoutant

« *les sionistes vont envahir l'Egypte, non pour faire du tourisme, mais pour contrôler son économie* ». Ils estiment dans cette déclaration que l'armée égyptienne, en abandonnant la confrontation avec Israël va « *défendre les intérêts américains au Moyen-Orient et en Afrique* ».

Aux Etats-Unis, Carter a demandé au congrès d'approuver une aide économique et militaire supplémentaire de 4,8 milliards de dollars à Israël et à l'Egypte pour les trois prochaines années. Lundi le secrétaire d'Etat Cyrus Vance a reçu les ambassadeurs des pays de la CEE et a exprimé le

souhait que l'Europe soutienne effectivement la politique américaine au Proche-Orient et le traité Begin-Sadate.

DJIBOUTI

Le ministre des Affaires Etrangères de Djibouti effectue actuellement une tournée dans plusieurs pays arabes pour leur demander une aide militaire. Le gouvernement de Djibouti semble craindre des tentatives de subversion venant du régime éthiopien de Mengistu.

Mozambique L'AGRESSION RHODESIENNE CONTRE BEIRA

Communiqué de l'Agence d'information mozambicaine

Maputo, 30 mars. Dans un communiqué diffusé hier soir, l'état-major général des forces populaires de libération du Mozambique affirme que l'action criminelle perpétrée contre les installations pétrolières de Munhava, dans la banlieue de Beira, a été conçue et préparée par l'état-major de l'ennemi à Salisbury et exécutée par des traîtres, ex-agents de la Pide, des renégats, des déserteurs du FRELIMO, des bandits et des marginaux recrutés par le régime illégal rhodésien.

Le communiqué souligne plus loin que l'utilisation de

RECTIFICATIF

Dans l'article sur le 15^e congrès du PCI, publié dans *Le Quotidien du Peuple* du 4 mars, il fallait lire dans le paragraphe « Silence sur les luttes ouvrières » : « ... la grande discrétion observée sur la politique à l'égard des luttes ouvrières et du mouvement syndical » ; et dans le paragraphe « Un rapport électoral » il s'agissait de la « ligne d'unité démocratique ».

réactionnaires internes représente une nouvelle tactique dans l'escalade des agressions contre notre révolution.

« Quand il s'agit d'agresser des camps de réfugiés zimbabwéens, ou des cibles militaires mozambicaines, le régime rhodésien révèle son vrai visage et revendique les attaques qui sont présentées comme des opérations de poursuite. Mais quand il s'agit d'agresser des objectifs économiques ou civils en République populaire du Mozambique, il utilise ces assassins et ces valets comme exécutants directs, réservant à ses troupes l'appui logistique » affirme le communiqué.

Le document de l'état-major révèle que les réactionnaires sont depuis longtemps entraînés dans des camps en Rhodésie et envoyés à l'intérieur du territoire mozambicain avec le soutien d'hélicoptères rhodésiens. Une fois achevées les actions criminelles, ils sont recueillis par les mêmes moyens. Ces réactionnaires sont utilisés pour des opérations de reconnaissance et pour

guider les troupes du régime raciste dans les systématiques violations et attaques contre notre pays.

« Il s'agit en fin de compte du même ennemi qui utilise des tactiques différentes en fonction de l'accroissement de notre capacité défensive et des modifications résultant des retraits tactiques du régime illégal » affirme le communiqué.

Dans l'action criminelle de Munhava, le groupe ennemi a fait exploser un poste d'énergie électrique et les conduites de transport de combustible pour le port de Beira, prenant également pour cible les dépôts de combustible de Munhava. Une violente fusillade fut déclenchée alors contre les positions des FPLM qui assuraient la protection de la région. Un agent ennemi fut abattu. L'incendie qui se déclara à la suite de l'action ennemie a atteint dix dépôts de combustible. On estime à 32 000 contos (1 million de dollars) la valeur des produits raffinés consommés par le feu. Selon les résultats de l'enquête effectuée, le total des domma-

ges s'élèverait à 100 000 contos (3,2 millions de dollars). Les dégâts se sont étendus aux installations des compagnies pétrolières Mobil, Caltex, BP-Shell et à celles de l'entreprise d'Etat Petromoc. Le communiqué révèle que l'incendie a été maîtrisé en 3 heures et que le rétablissement de la fourniture du courant à la ville de Beira est intervenu quatre heures après le sabotage du poste d'énergie électrique. La majeure partie du combustible consommé par le feu était destiné au Malawi. Le transit de produits raffinés à destination de ce pays est cependant garanti.

Le communiqué conclut en faisant appel à la vigilance révolutionnaire afin de détecter et de neutraliser les agents ennemis en notre sein. Il souligne que l'agent ennemi abattu portait sur lui des documents personnels dont un certificat de la campagne de vaccination daté de 1977, ce qui confirme que les agents de l'ennemi sont en apparence dans les conditions de se présenter comme des citoyens mozambicains ordinaires.

Le quotidien
du Peuple

VIE ET HABITAT, TERRAINS DE LUTTES

Ne plus travailler dans des tours

Propos recueillis par Michel LENY (2)

Entretien
avec des délégués
CFDT de l'URSSAF

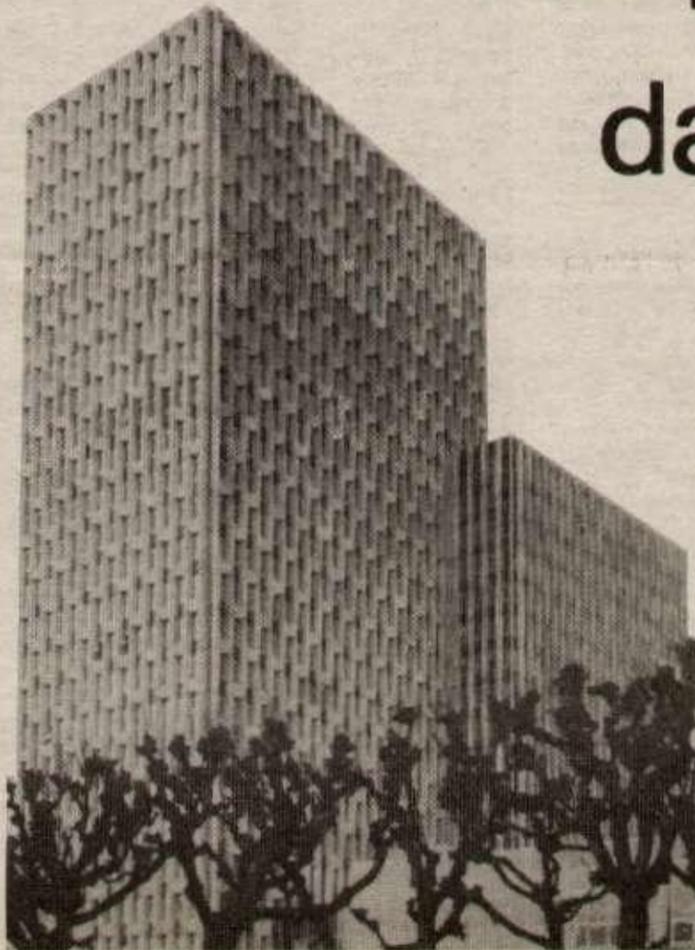
A l'URSSAF, de Paris, 88 % des travailleurs se sont déclarés opposés au déménagement dans une tour de bureaux à Montreuil. Une prise de conscience qu'ont freinée de multiples obstacles : une mauvaise connaissance de la réalité des tours, la difficulté, pour les travailleurs, de contrôler tous les aspects de ces tours à la technique très sophistiquée. Mais aussi, dans le cas de l'URSSAF, l'opposition de militants PCF, plus soucieux des avantages que représenterait, pour la mairie PCF de Montreuil, l'installation de cette tour, que de la défense des conditions de travail des employés de l'URSSAF. C'est cette lutte que nous décrivons des délégués de la CFDT de l'URSSAF.

Prendre conscience des problèmes liés aux tours de bureaux

La particularité de cette boîte, c'est d'avoir à peu près la moitié des effectifs de la boîte ici, dans un immeuble dit classique, une ancienne usine de chaussures rénovée, à Bolivar (19^e arrondissement), et l'autre partie dans 14 étages d'une tour en location à Gallieni. Tout ça devant aller en 1980 dans une tour qu'on construit rien que pour nous à Montreuil (...)

A l'époque le problème des tours n'était pas clair pour la CFDT. Et au conseil d'administration on était d'accord pour le déménagement à Gallieni. Evidemment, en février 1976, 1 400 personnes de l'URSSAF se sont retrouvées dans cette tour.

Assez rapidement, on a commencé à se rendre compte qu'il y avait de gros problèmes, des problèmes de santé bien sûr, et des problèmes d'isolement, de dépersonnalisation. Le fait d'être dans une tour, les gens ne se voient plus sinon par l'ascenseur qui est tellement chiant à prendre que tu n'as plus envie de le prendre ; au bout d'un moment tu ne te déplaces plus guère, et la structure des salles fait que tu peux, à la limite, parler avec ton ou ta collègue d'en face, mais tu ne peux pas gueuler d'un bout à l'autre de la salle. Quant aux problèmes de santé, les gens les ressentaient, mais c'est assez confus comme toutes ces cho-



A Montreuil, les tours de bureaux fleurissent déjà.

ses-là, et il est arrivé en juillet 1976 le coup de la tour de Lyon. Du coup, l'UD CFDT a lancé avec toutes sortes de gens l'enquête Santé. Cette enquête a été reprise au niveau de Gallieni pour profiter de l'expérience des collègues qui travaillent là-bas, puis reprise dans d'autres tours, d'autres entreprises, à la Défense. Toutes ces enquêtes se sont échelonnées sur un an. Ce qui a été important dans la boîte, c'est que les gens, répondant au questionnaire, se sont aperçus effectivement qu'ils avaient des ennuis. Il y en a un qui a mal au crâne, un qui a de la sinusite... Ils en parlaient à 2 ou 3 ; avec le questionnaire et les résultats, ils se sont aperçus que ce n'était pas seulement eux qui avaient ces ennuis-là, mais que beaucoup de gens les avaient et que ce n'était pas le hasard. Ça a permis d'avancer pas mal.

Puis on a essayé d'aller plus loin, et on a pu prendre contact avec les gens de Place et on a travaillé un peu plus sérieusement. On a refait un deuxième

questionnaire, ils nous ont donné beaucoup de renseignements techniques et économiques : pourquoi on construit une tour, qu'est-ce qu'on réussit à grappiller comme fric quand on construit une tour, à quoi ça peut servir après. Avec ça, on a fait du boulot d'explication pendant près d'un an et ça a fini par marcher. Le meilleur signe c'est quand on a vu les gens de la CGT puis, ces derniers temps FO coller au terrain ; alors là on a dit c'est bon.

Courant 78, on a fait un deuxième questionnaire : qu'est-ce que vous voudriez dans les futurs locaux : de l'air conditionné ou pas ? L'éclairage individuel ? Il y avait 4 pages de questionnaire ; il y a eu pas mal de réponses et on s'aperçoit vraiment que globalement les gens ne veulent pas des tours, y compris les gens de Bolivar ; au moins autant que ceux de Gallieni, ils ne veulent pas aller dans des tours alors qu'ils n'y sont jamais allés.

Les travailleurs s'expriment contre la tour

Ça a commencé à se décanter vers octobre 1978. Alors, on a un peu forcé la main du Comité d'entreprise, avec l'aide de gars de la RATP, qui eux aussi ont mené un bagarre là-dessus et ont gagné.

On a dit : le Comité doit prendre position, il faut demander l'arrêt des travaux, et il y a eu un vote unanime du Comité d'entreprise, CFDT, CGT et FO demandant l'arrêt des travaux (17 octobre 1978).

Alors on a dit : maintenant il faut des AG d'information, il

duré jusqu'à 18 h 30.

Avec un chiffre pareil, il fallait obligatoirement faire quelque chose. Et les autres syndicats n'étaient pas d'accord pour lancer une grève. Nous on disait : maintenant qu'on a un avis du comité et surtout des gens, il faut que le Conseil d'administration casse cette décision de tour. Et il n'y a pas 36 solutions, il faut faire la grève. FO n'était pas d'accord pour la grève, la CGT disait que c'était

prématuré...

Le CA était le 29 novembre. Avant, on a réuni les syndicats pour appeler à la grève. FO : non c'est trop tôt. La CGT : non mais on va réfléchir, et puis au dernier moment : non, c'est trop tôt. Pendant ce temps-là, les administrateurs CFDT avaient fait une déclaration disant : on demande un vote pour l'arrêt des travaux. La décision n'a pas été prise le 29, elle a été reportée au 23 janvier 1979.

Et maintenant, imposer la volonté des travailleurs

15 jours avant le 23 janvier, on reconvoque les autres syndicats en disant, cette fois c'est la bonne, on fait la grève. FO nous dit non et la CGT aussi, au dernier moment, 4 jours avant le Conseil. On a appelé à la grève tout seuls.

Au Conseil d'administration de l'URSSAF, il y a 12 patrons et 12 salariés : 4 CGT, 3 CFDT, 3 FO, 1 CFTC et 1 CGC. En cours de réunion, les administrateurs CGT ont fait une déclaration : la bonne question n'est pas l'arrêt des travaux, c'est de ne pas aller dans la tour. Ce qui n'est pas entièrement faux d'ailleurs. Ils n'ont pas participé au vote et ont demandé une commission d'étude pour faire ce qu'on faisait depuis des mois. Ils demandaient l'aide des syndicats de la boîte, des rencontres avec des gens qui bossaient dans des tours, et s'entourer d'experts, en particulier d'architectes... Il ne faut pas être distrait !!! C'était quand même un peu gros. La CFDT a demandé un vote à bulletin secret. 3 contre (la CFDT), la CGT n'a pas pris part au vote, FO a voté blanc, et tous les autres pour la continuation de la tour.

Le lendemain, stupeur des gens de la boîte. Un grand nombre n'ont pas compris, en particulier que la CGT n'ait pas participé au vote. A tel point qu'au prochain Conseil d'administration, la CGT va poser le problème de non à la tour de Montreuil, disant qu'il faut prendre en compte l'avis du Comité d'entreprise et des travailleurs qui ont demandé à ne pas aller dans une tour. (...) Notons que les élections au Comité d'entreprise et les délégués du personnel ont lieu respectivement dans un mois et deux mois...

Une semaine après le CA, nos camarades de la CGT ont distribué un tract disant en substance : nos administrateurs sont des cons, ils auraient dû voter pour l'arrêt des travaux, nous ne sommes pas d'accord avec eux.

Maintenant on va contacter les canards pour faire connaître un peu plus notre lutte. On va aussi

attaquer du côté de la gestion ; car on nous oppose à chaque fois le déficit de la Sécurité sociale, quand on exige l'arrêt des travaux. «Vous allez gaspiller les fonds de la Sécurité». On entend ça souvent. Et puis on va continuer la mobilisation dans la boîte surtout qu'il est prévu d'importantes restructurations pour 1980 - 1981.

Tours et restructuration

L'installation de nombreuses entreprises ou administrations dans des tours de bureaux, favorise tout un mouvement de restructuration du travail. Avec l'introduction de l'informatique, on assiste à un double mouvement, diminution et déqualification de la grande masse des emplois. A l'URSSAF par exemple, la direction n'embauche plus depuis 5 ans et tente d'autre part de rentabiliser le service contentieux. Alors qu'avant tous les travailleurs de ce service traitaient un nombre à peu près égal de dossiers ; il est prévu que les dossiers «difficiles» seront suivis par des «spécialistes» du contentieux assistés de plusieurs aides pour les dossiers courants. A terme, ces dossiers courants seront traités par ordinateur avec un certain nombre de licenciements dans ce service. Les centres informatiques sont alors isolés du reste de l'entreprise, implantés loin des centres industriels et transformés en centre paramilitaire. C'est le cas de nombreux centres installés à Marne-la-Vallée (Air-France, TSNP, Société générale), c'est ce qu'envisage la direction de l'URSSAF. On assiste alors dans de tels centres à un contrôle (caméras, badges électroniques, enquêtes personnelles sur les travailleurs, etc...) sur les travailleurs, qui tente d'empêcher les grèves comme en 1974 dans les centres informatiques des banques.

Les suites du 23 mars : scandaleuses condamnations **LE GOUVERNEMENT S'ATTAQUE AUX DROITS DEMOCRATIQUES**

La 23^e chambre correctionnelle du Tribunal de Paris fait dans le jugement en série. Lundi 26 mars, elle a déjà jugé en flagrants délits 4 personnes arrêtées - à la suite de la manifestation du 23 mars à Paris. Accusées du vol de divers objets, elles ont été condamnées à des peines allant de un an à six mois

de prison. Lundi 2 avril, 8 autres personnes passaient en jugement : condamnation de 8 mois à 3 ans de prison, avec quelques sursis. Mardi 3 avril, c'est un nouveau lot d'interpellés qui est passé devant la 23^e chambre. Et ça continue mercredi, et ça continuera encore, puisqu'au total, 50 poursuites ont été enga-

gées à la suite de la manifestation du 23 mars.

Les premières peines prononcées sont scandaleusement lourdes : ainsi Philippe Duval, un étudiant de 19 ans, a été condamné à trois ans de prison, dont 15 mois avec sursis. Si le jugement est confirmé, il ne sortira de prison qu'en décembre

1980. Gilles Derailles, lycéen à Paul Valéry, a été condamné à 15 mois de prison, dont 7 avec sursis. Il ne devrait sortir de prison qu'en novembre. Et l'on pourrait multiplier les exemples, tant les condamnations ont été lourdes.

Ce scandale n'est pas le seul. Ce qui s'est passé le 23 mars, et les suites qui lui ont été données, tout cela est d'une extrême gravité.

Que s'est-il passé en effet ? D'abord, on a assisté au cours même de la manifestation du 23 mars à des provocations policières incessantes ; ensuite, à la fin de la manifestation, des centaines de personnes ont été embarquées dans les cars de

police, alors qu'il était patent que la grande majorité d'entre elles ne participait même pas aux violences.

Le tri a été fait après, selon les critères de la police : un jeune, porteur d'un foulard, ou pire encore d'un casque de moto, ce ne peut être qu'un «autonome». Un immigré, ce ne peut être qu'un élément louche venu participer aux violences, etc... On a même vu des flics «reconnaître» parmi les interpellés des gens qui les avaient frappés, alors que ceux-ci étaient casqués et masqués. C'est évident, il y a eu des interpellations et des inculpations parce qu'il fallait absolument qu'il y ait des condamnations à la suite de cette manifestation. Et les flics ont pris au hasard...

Cinq jours plus tard, Giscard demande au préfet d'interdire les manifestations dans le centre des

villes si celles-ci ne réunissent pas toutes les conditions de sécurité.

Enfin, les personnes poursuivies sont condamnées en vertu de la loi anticasseurs ; cette loi inique promulguée en 1969 permet la condamnation de n'importe quelle personne trouvée aux abords d'une manifestation qui a «troublé l'ordre public».

Il y a une logique à cette série de faits. Face aux luttes déterminées qui se mènent dans la sidérurgie, face à la colère qui monte contre le chômage, le gouvernement entend mener une attaque frontale contre les travailleurs. Il le fait en multipliant les provocations, en portant atteinte au droit de manifestation, en appliquant à grande échelle la loi anticasseurs. De telles atteintes aux libertés démocratiques appellent à la vigilance et à la riposte.

Lycée Langevin-Wallon (Val-de-Marne)

Les lycéens accueillent des sidérurgistes de Longwy

Mardi 3 avril, les lycéens de Langevin-Wallon (Val-de-Marne) accueillaient un sidérurgiste et une employée d'Usinor-Longwy. Une vingtaine d'élèves ont commencé le débat ; près d'une centaine y passeront entre midi et deux heures. Dès le début les questions fusaient sur la lutte des sidérurgistes, les actions qu'ils entreprennent, le degré de mobilisation des travailleurs. Dès le début de leur lutte, les lycéens se sont constamment référés à l'offensive des sidérurgistes. Ils interrogent les travailleurs de Longwy : «Comment en êtes-vous

venus à des formes d'actions différentes ? Etes-vous obligés d'être toujours en grève ? Ces formes d'actions sont-elles prises en main par une poignée de militants actifs ou par l'ensemble des travailleurs ?». Les travailleurs de Longwy expliquent que le passage à des formes d'actions offensives est commandé par le souci de marquer des points efficaces contre le patronat, de populariser leur lutte car ils savent que c'est une bataille de longue durée, que pour se battre efficacement contre le chômage, ce n'est pas seulement à ceux

de Longwy, ni seulement les sidérurgistes qui doivent se mobiliser, mais l'ensemble des travailleurs qui est confronté à ce problème et y compris les lycéens. Les lycéens demandent comment a été appréciée par les travailleurs de Longwy leur présence à leurs côtés le 23 mars, et comment ils voient les luttes lycéennes. Ils leur rapportent que travailleurs CGT et CFTD ont beaucoup apprécié cette présence et d'ailleurs ils ont repris notamment le mot d'ordre : «Beullac menteur tu fabriques des chômeurs». Ils revenaient constamment à leur lutte contre Beullac, et un échange fructueux a eu lieu. Les lycéens ont beaucoup apprécié cette venue de travailleurs de Longwy. Des surveillants d'externat y ont assisté. Une collecte de 160 F a été réalisée sur le lycée (dans la cour et dans les classes) pour rembourser le voyage.

Lycées de Belfort Occupations et actions déterminées

Mardi 3 avril à huit heures, les lycéens se rassemblent dans la cour. Il est décidé en assemblée générale d'occuper le gymnase du lycée de garçons. Les gars du technique rejoignent les occupants et des jeux sont organisés : volley, baby-foot... Mais pas de discussions sur le mouvement, l'occupation, et l'avenir de la lutte. A 11 heures trente, après ce moment de détente, les lycéens se dirigent vers la cour où les profs doivent s'exprimer sur le mouvement.

Déception pour les élèves, l'intersyndicale du LEG (lycée d'État de garçons) n'évoque que les dangers représentés par la mise en place de la loi antimanifestation et parle très peu de la lutte. Malgré la convergence des revendications des profs et des élèves, les enseignants n'ont pas accepté de nous soutenir par la grève. Il est tout de même décidé de se rendre en une manifestation unitaire jusqu'à l'inspection académique pour présenter les cahiers de doléances.

Le début de l'après-midi est marqué par la réunion des comités de grève qui se concertent pour discuter de la poursuite du mouvement. La majorité des comités de grève se prononce pour la poursuite de la lutte ainsi que l'assemblée générale qui s'est

tenu après. Cette poursuite s'exprimera par l'occupation d'un des lycées de Belfort. Il faut noter ici la mise en garde de l'association Cornec qui, devant une telle action, modère de plus en plus son soutien.

C'est à 16 heures que plus de deux mille lycéens, des profs et des parents d'élèves se retrouvent devant les portes fermées de l'inspection académique. A 18 heures, après l'intervention des flics, les lycéens décident de se disperser mais de se retrouver le lendemain en organisant des AG dans chaque lycée, le matin et une occupation probable de l'inspection l'après-midi. Des lycéens en lutte de Montbéliard devraient venir en vélo pour participer à la manifestation.

L'action entreprise à l'inspection, l'intervention policière, sont autant d'éléments qui ont servi de façon assez sensible la remobilisation des lycéens.

La difficulté à organiser des débats sur le mouvement, malgré l'importante mobilisation, ne permet pas de discuter des interrogations qui ont surgi sur les formes de lutte, les actions à entreprendre. Néanmoins, une chose importante a été réalisée : la mise sur pied des comités de grève élus par les lycéens.

Correspondant

LES NOUVELLES CONDAMNATIONS

Marc Bourdon : 18 mois de prison ferme, pour le port d'une barre, ce qu'il nie.

Laurent Poey : 2 ans de prison dont un avec sursis, pour avoir lancé un projectile sur les flics.

André Tulet : 15 mois dont huit avec sursis pour tir d'un projectile sur les flics.

Roger Marin : 12 mois dont six avec sursis.

L'un des inculpés, Didier Dheilly, est relaxé faute de preuves. Quant à Georges Croissant, le tribunal des flagrants délits s'est déclaré incompétent, il risque les Assises car il est accusé d'avoir blessé deux flics.

«Libérez Gilles et ses camarades !»

Mardi, des élèves des lycées parisiens, Paul Valéry, le Corvisar, et Elisa Lemonier notamment, manifestaient à Paris pour riposter à la scandaleuse condamnation de Gilles Derailles. Gilles a été condamné lundi soir à 15 mois de prison dont sept avec sursis. Ils étaient plusieurs centaines à crier leur haine et leur indignation face à cette justice qui n'hésite pas à frapper aveuglément dans ses tribunaux d'exception. Ils étaient là pour crier : «Ils frappent à Longwy, emprisonnent à Paris, à bas l'Etat policier !», «Libérez Gilles et ses camarades !», «Tous unis contre la répression !», «Giscard, les manifs on les aura !».

Au lycée Paul Valéry les enseignants sont en grève pour protester contre l'inculpation de Gilles. Il est envisagé une manifestation jeudi des élèves et des profs et éventuellement des parents d'élèves.

L'hebdomadaire des JC suspend sa parution

Vers une disparition d'Avant-Garde ?

Avant-Garde, l'hebdomadaire des JC, connaît de sérieuses difficultés. Le numéro de cette semaine lance un cri d'alarme «Pas une seconde à perdre», et annonce qu'*Avant-Garde* suspend sa parution jusqu'au 23 avril, c'est-à-dire après les vacances de Pâques. La crise est grave si l'on en croit Catala, qui écrivait dans un récent éditorial : «A moins d'un redressement spectaculaire, *Avant-Garde* est condamné». Sous la plume du secrétaire général des JC, ces lignes peuvent indiquer que la direction du PCF a d'ores et déjà décidé la cessation de parution d'*Avant-Garde*.

La suspension de l'hebdomadaire des JC est dû à une raison bien simple : *Avant-Garde* ne se vend pas. Alors que les JC revendiquent quelque 110 000 adhérents, leur journal ne se vend qu'à moins de 10 000 exemplaires. Cette chute des ventes s'explique pour une part par la grande pauvreté du contenu d'*Avant-Garde*, en complet décalage avec les aspirations de la jeunesse. Elle s'explique aussi par la crise interne qui secoue le PCF comme son organisation de jeunesse : de très nombreux militants refusent de diffuser, et même d'acheter, un journal dans lequel ils ne se reconnaissent pas du tout. Le 16 janvier, des militants de l'UEC de Ville-

taneuse expliquaient qu'alors que l'objectif de vente dans leur fac était de 150, la vente n'atteignait en fait que 20 exemplaires, et encore !

SOUTENU PAR LA DIRECTION DU PCF

La suspension d'*Avant-Garde* peut d'autant plus être interprétée comme un grave échec pour elles que les directions du PCF et des JC ont déployé de larges efforts pour la survie de l'hebdomadaire. C'est en 1976 que la presse des JC a été réorganisée : de mensuel, *Avant-Garde* est alors passé hebdomadaire pour l'ensemble des JC, alors que *Clarté* devenait la «revue théorique, politique, idéologique et cultu-

relle» de l'UEC. Le journal des JC était alors tiré à quelque 150 000 exemplaires, tandis que *Clarté* tirait lui à 40 000 exemplaires. Les ventes ont considérablement et immédiatement diminué en 1977, par rapport aux objectifs fixés. Ainsi, à Tolbiac, le premier numéro d'*Avant-Garde* s'est vendu à 33 exemplaires, et la vente est vite tombée à deux ou trois exemplaires.

Mais c'est après les élections de 78 que l'écroulement s'est opéré. En juillet, *Avant-Garde* cessait déjà sa parution, pour ne la reprendre qu'en novembre. Le bureau politique apportait alors son aide à la relance d'*Avant-Garde*, notamment sous la forme d'un texte de Guy Hermier expliquant que «c'est un défi courageux et nécessaire que lance le MJCF en décidant de poursuivre le combat pour faire vivre un grand hebdomadaire de la jeunesse». Et Hermier de continuer : «Un hebdomadaire qui témoigne de ses vrais problèmes, qui popularise leurs luttes», etc.. Résultat : pour sa parution, *Avant-Garde* publiait

sur plusieurs pages un appel de... Marchais. Les ventes restaient au bas niveau d'avant les vacances, malgré une nouvelle tentative de réanimation en décembre, avec le lancement d'une campagne en direction des jeunes filles.

Si *Avant-Garde* est mourant, *Clarté*, le journal de l'UEC, ne se porte guère mieux. Mensuel, il n'est plus paru depuis le mois de janvier. Il est vrai que plusieurs cercles de l'UEC le boycottent complètement, pendant que d'autres préfèrent tirer leur propre journal. On dit même que la vente du numéro de janvier se serait élevé à 600 exemplaires, pour 10 000 membres revendiqués par la direction de l'UEC.

La suspension d'*Avant-Garde*, la disparition discrète de *Clarté* assombrissent encore le panorama de la presse du PCF : depuis avril 1978, *Le point du jour* a disparu à Lyon, *Paris-Hebdo* à Paris, *La Marseillaise* continue à avoir des difficultés, l'hémorragie de rédacteurs se poursuit à *France-Nouvelle* et à la *Nouvelle Critique*.